

## FINANCEMENT

Que vous soyez salarié(e), artiste, artisan, en libéral, professionnel de santé, de la culture, demandeur d'emploi, en reconversion..., des solutions existent pour vous aider à financer votre formation.



L'Afratapem : organisme référencé dans le cadre du Décret Qualité / Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

### Financeurs habituels de l'Afratapem

- *Pour les artistes, les salariés du secteur sanitaire, social ou éducatif :*  
AFDAS,  
ANFH,  
FONGECIF,  
UNIFAF,  
UNIFORMATION...
- *Pour les demandeurs d'emploi :*  
Conseils régionaux,  
Pôles Emploi,  
Mie/Plie...
- *Autres :*  
FIFPL,  
AGEFIPH,  
Rectorat,  
Fonds Social Européen,  
Employeurs (centre hospitaliers, associations, foyers de vie...)  
...

## TARIFS 2019

Le candidat bénéficie d'un suivi individualisé tout au long de la formation

### → Cycle Préparatoire (cf. p. 7)

780 € en financement individuel - 1 200 € en financement assisté  
+ *Journée d'information-sélection (1 jour) - Gratuit*

### → Cycle Art-thérapie (cf. p. 8-9)

- Fondements théoriques et pratiques  
2 520 € en financement individuel - 3 500 € en financement assisté
- Applications méthodologiques  
1 620 € en financement individuel - 2 250 € en financement assisté  
+ *Stage de présentation-sélection (3 jours) - 118 €*

### → Atelier artistique spécialisé (cf. p. 10)

1 125 € en financement individuel - 1 500 € en financement assisté

### → Stage de découverte artistique (cf. p. 10)

375 € en financement individuel - 500 € en financement assisté

Adhésion annuelle (année civile) à l'AFRATAPEM : 20 €

**Pour obtenir un devis nominatif** (après réception de votre dossier de candidature) : nous contacter [afratapem@wanadoo.fr](mailto:afratapem@wanadoo.fr)

Règlement de la formation : suite à la signature du contrat de formation entre le stagiaire et l'organisme de formation, le règlement s'effectue au fur et à mesure du déroulement de la formation. Pour les financements assistés, une convention est conclue entre l'organisme financeur et l'organisme de formation.

+ d'info sur les financements et les démarches sur [www.art-therapie-tours.net](http://www.art-therapie-tours.net)

